

**DECISION**

**OBJET : Mise à disposition d'une convention relative à la centrale d'achat du numérique et des Télécoms (CANUT) - Télécoms**

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 02 octobre 2024, devenue exécutoire à compter du 03 octobre 2024, lui donnant délégation de compétences en vertu des dispositions susmentionnées,

Vu la décision bureau communautaire du 14 mars 2024 relative à l'adhésion gratuite de la Communauté Urbaine à la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms,

Considérant qu'il convient dès lors de formaliser pour toute mise à disposition d'un accord-cadre de la CANUT, un accord par le biais d'une convention de mise à disposition,

DECIDE ce qui suit :

- Une convention sera conclue avec la CANUT pour la mise à disposition de l'accord cadre « FOURNITURE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATION (FIXE, MOBILE, DONNEES, SECOURS), FIBRE NOIRE, COUVERTURE INDOOR, APPAREILS MOBILES, ET SERVICES ASSOCIES » dont le montant estimatif annuel des dépenses est inférieur à 90 000€ HT ;
- Monsieur le Président de la CUCM est autorisé à signer ladite convention et toutes les pièces afférentes ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 17 janvier 2025  
et publié, affiché ou notifié le 17 janvier 2025

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
La Directeur Général des Services,  
Laurent BOUQUIN (Pour DGA Ressources)

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le directeur général des services en  
charge du Pôle ressources absente ou empêchée,  
Le directeur général des services,  
Laurent BOUQUIN



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le directeur général adjoint des services en  
charge du Pôle ressources absente ou empêchée,  
Le directeur général des services,  
Laurent BOUQUIN



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
La Directeur Général des Services,  
Laurent BOUQUIN (Pour DGA  
Ressources)

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le directeur général adjoint des services en  
charge du Pôle ressources absente ou empêchée,  
Le directeur général des services,  
Laurent BOUQUIN



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le directeur général adjoint des services en  
charge du Pôle ressources absente ou empêchée,  
Le directeur général des services,  
Laurent BOUQUIN

